

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-neuvième session du Comité permanent
Doha (Qatar), 12 mars 2010

Interprétation et application de la Convention

Conservation et commerce d'espèces

GRANDS FELINS D'ASIE

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Etablissement de rapports

2. A sa 58^e session (Genève, juillet 2009), le Comité permanent a examiné la question des grands félins d'Asie, en particulier celle du tigre, et a noté que les décisions 14.65 et 14.69 n'étaient guère appliquées. Ces décisions et le Comité permanent demandent aux Etats de l'aire de répartition du tigre et aux autres Parties pertinentes de soumettre au Comité permanent des rapports sur l'application de la résolution 12.5, *Conservation et commerce du tigre et des autres grands félins d'Asie de l'Annexe I*, et sur la demande de la Conférence des Parties faite à sa 14^e session d'une restriction de l'élevage de tigres en captivité.
3. Le Comité a chargé le Secrétariat d'émettre une notification réitérant la demande de rapports et fixant une date butoir pour leur soumission. La notification aux Parties n° 2009/029 a été émise à cet effet le 22 juillet 2009 et la date butoir a été fixée au 20 octobre 2009.
4. La [Chine](#), l'[Inde](#), la [Malaisie](#), la [Thaïlande](#) et le [Viet Nam](#) ont soumis des rapports qui ont été placés sur le site web de la CITES dans la langue dans laquelle ils ont été reçus (l'anglais) en tant que documents CoP15 Inf.6, CoP15 Inf. 5, CoP15 Inf. 9, CoP15 Inf. 4 et CoP15 Inf. 7. Aucun autre Etat de l'aire de répartition du tigre n'a soumis de rapports.

Formation au renseignement pour lutter contre la fraude

5. Le Secrétariat CITES et Interpol ont dispensé un cours de formation au renseignement pour lutter contre la fraude à des agents des Etats de l'aire de répartition du tigre, du 30 novembre au 4 décembre 2009 à Djakarta (Indonésie). Des agents des pays suivants: Bangladesh, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam étaient présents, de même qu'un représentant de l'Unité de coordination du programme de l'ANASE-WEN. La Myanmar avait nommé un policier pour y participer mais il n'a pas obtenu l'approbation nécessaire pour son voyage. Le représentant du Bhoutan n'a pas pu y participer, n'ayant pas pu obtenir de visa. Le Secrétariat CITES avait invité la République populaire démocratique de Corée, qui l'avait informé de la présence de tigres dans la nature sur son territoire, à nommer un participant, mais il n'a pas reçu de réponse.
6. Le Secrétariat remercie vivement le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et celui du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que la Commission européenne, d'avoir fourni les fonds qui ont permis de dispenser cette formation. Il remercie également le Gouvernement indonésien d'avoir fourni un appui avant et pendant la formation. Enfin, il remercie le Secrétariat général d'Interpol, qui a détaché deux de ses cadres pour assurer gratuitement la formation.

Initiative mondiale sur le tigre

7. Le Gouvernement népalais a accueilli l'atelier mondial sur le tigre à Katmandou du 27 au 30 octobre 2009. Le Secrétariat CITES a coorganisé cet atelier, qui visait à répondre au souhait de la Conférence des Parties, exprimé à sa 14^e session dans la décision 14.70, qu'un atelier sur la stratégie de conservation du tigre soit convoqué. L'organisation et le financement de l'atelier ont également été appuyés par les partenaires de l'Initiative mondiale sur le tigre.
8. Les Etats de l'aire de répartition du tigre, les pays donateurs potentiels, et une large gamme d'organisations, notamment de conservation, y ont participé. Au cours de plusieurs séances traitant de divers thèmes liés à la conservation du tigre, les participants ont eu l'opportunité de s'informer sur les meilleures pratiques actuelles en matière de conservation, sur les actions à mener en priorité pour sauver les dernières populations de tigres dans la nature, et sur les contraintes limitant les progrès. Le Secrétariat CITES a traité les questions de lutte contre la fraude. La séance plénière finale s'est accordée sur plusieurs recommandations, qui figurent dans le document [CoP15 Inf. 8 \(Rev. 1\)](#) (en anglais).
9. La prochaine étape de l'Initiative mondiale sur le tigre sera la réunion ministérielle accueillie par le Gouvernement thaïlandais, qui aura lieu fin janvier 2010. Le Secrétariat CITES y participera et un rapport oral sur les résultats des délibérations des ministres sera fait devant la présente session et la 15^e session de la Conférence des Parties (CoP15). Le Gouvernement de la Fédération de Russie a proposé d'accueillir, dans le cadre de l'Initiative, un sommet qui se tiendra à Vladivostok en septembre 2010, auquel on espère que les chefs d'Etats participeront.

Dernières remarques

10. Le Secrétariat attire l'attention du Comité sur les documents [CoP15 Doc. 43.1](#) et [CoP15 43.2](#). Le premier est le rapport du Secrétariat à la CoP15 sur les grands félins d'Asie. Le second est un document soumis par la Suède, où des amendements à la résolution 12.5 sont proposés. Plusieurs de ces amendements répercutent les discussions qui ont eu lieu au cours de la 58^e session du Comité permanent. Le Comité pourrait examiner ces propositions à la présente session; la Conférence des Parties souhaitera sans doute connaître l'opinion du Comité permanent sur les amendements proposés. Le Secrétariat reconnaît cependant que le Comité disposera de très peu de temps pour examiner cette question lors de sa session d'un jour.
11. A la mi-novembre 2009, le Secrétariat a lancé une collaboration entre la CITES, Interpol, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes sur la lutte contre la fraude en matière d'espèces sauvages. Bien qu'il s'agisse des espèces sauvages en général, cette collaboration aura vraisemblablement des effets positifs pour la lutte contre le commerce illégal des grands félins d'Asie. Les premiers résultats de cette collaboration seront sans doute présentés lors de la réunion ministérielle qui se tiendra en Thaïlande et un rapport oral sera fait à la présente session et à la CoP15. Le Secrétariat n'a pas de recommandations particulières à faire pour le moment au Comité permanent au sujet des grands félins d'Asie.